

PROGRAMME POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNES FÉMININS

La Ville de East Angus a adopté un programme pour les produits d'hygiènes féminins selon les modalités suivantes :

- Le demandeur doit compléter le formulaire de remboursement « Programme pour les produits d'hygiènes féminins »;
- Fournir une copie de preuve de résidence;
- Fournir une copie de la facture d'achat de serviettes sanitaires réutilisables, mentionnant le nom du fournisseur ainsi que les numéros de taxes TPS et TVQ;
- La Ville rembourse le demandeur pour un montant de 50 % des factures reçues avec un maximum de 100 \$.



FORMULAIRE PROGRAMME POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNES FÉMININS

| | |
|---|--|
| Nom et prénom de la demanderesse : | |
| Date de naissance : | |
| Adresse : | |
| Téléphone : | |
| Courriel : | |
| Réservé au personnel municipal | |
| Facture jointe : <input type="checkbox"/> | |
| Preuve de résidence joint : <input type="checkbox"/> | |